

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT et au plus offrant et dernier enchérisseur

À COLLONGES (AIN)

dans un ensemble immobilier en copropriété, 97, Rue Pré Bachat dénommé « les quatre saisons »

UN APPARTEMENT (LOT 160) **UN BOXE DE GARAGE (LOT 111)** **UNE CAVE (LOT 138)**

MISE À PRIX : 93 000 €uros (quatre-vingt-treize-mille euros)

(outre charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

ADJUDICATION LE MARDI 15 SEPTEMBRE 2020 à 14 HEURES

A l'audience du Juge de l'exécution près le tribunal TRIBUNAL JUDICIAIRE de BOURG EN BRESSE (01), Palais de Justice,
32, Avenue Alsace Lorraine, 01000 BOURG EN BRESSE, salle des criées.

Cette vente est poursuivie à la requête du **CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE FRANCHE-COMTE**, inscrit au R.C.S de BESANCON sous le n° 384 899 399, dont le siège social est 11, avenue Elisée Cusenier, 25804 BESANCON CEDEX 9, agissant poursuites et diligences de son représentant légal demeurant audit siège, ayant pour Avocat la SCP REFFAY & ASSOCIES, avocats aux Barreaux de l'Ain et de Lyon.

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE

Sur la Commune de sur la commune de COLLONGES (Ain) : Dans un ensemble immobilier en copropriété situé 97, Rue Pré Bachat dénommé "LES QUATRE SAISONS", cadastré section F, n° 1459, lieudit "Rue du Pré Bachat", d'une contenance de 72 a 93 ca, et section F, n° 1461, lieudit "Rue du Pré Bachat", d'une contenance de 29 ca, soit une contenance totale de 73 a 22 ca.

Lot n° 160 : Dans le bâtiment E-F, escalier E, au deuxième étage, à droite sur le palier, un appartement de trois pièces principales, comprenant : hall d'entrée, séjour-cuisine équipée, un couloir, deux chambres avec placard, salle de bains, WC, dégagement, placard, et deux balcons (au nord et au sud), portant le n° 115 du plan, et les 1311/100 000° de la propriété du sol et des parties communes générales.

Cet appartement est occupé par un locataire, suivant un contrat de location en date du 24 juin 2012 pour un loyer mensuel de 900 € + les taxes récupérables (droit au bail), et une provision sur charges initiales de 50 €.

Lot n° 111 : Dans le bâtiment E-F, escalier E, au sous-sol : un box de garage, portant le n° 124 du plan, et les 168/100000° de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot n° 138 : Dans le bâtiment E-F, escalier E, au sous-sol, une cave portant le n° 133 du plan, et les 13/100000° de la propriété du sol et des parties communes générales.

Une visite des lieux sera effectuée par la SELARL AHRES, huissiers à BOURG EN BRESSE, le **VENDRED 4 SEPTEMBRE 2020 à 11 HEURES.**

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de l'Ain, séquestre de 10 % du montant de la mise à prix. On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain. Il peut être pris connaissance du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, où il est déposé (RG N° : 19/00097) et sur le site internet de la SCP REFFAY & ASSOCIES : www.reffay-avocats.com, rubrique vente aux enchères.